

# **Efficience**



# Table des matières

1	Déma	rche d'efficience du Transporteur	5
	1.1	Contexte	5
	1.2	Démarche intégrée	5
	1.3	Gains d'efficience sur l'horizon 2008 à 2012	5
2	Optin	nisation des investissements	6
	2.1	Évolution des investissements du Transporteur	8
	2.2	Pratiques gagnantes du Transporteur	9
	2.3	Analyse de la performance du Transporteur	9
	2.4	Suivi proposé pour mesurer l'efficience du Transporteur aux investissements	16
3	Optin	nisation des charges nettes d'exploitation (CNE)	16
	3.1	Gains réalisés en 2010 et prévus pour 2011	17
	3.2	Gains prévus pour 2012	19
4	Conc	lusion	19
Anı	nexe 1 inves	Détails sur les gains réalisés dans le cadre des projets d'efficience aux tissements spécifiques	21
Lis	te des	tableaux	
Tab	oleau 1	Gains d'efficience par domaine d'optimisation des CNE	17
Lis	te des	figures	
Fig	ure 1	Évolution des investissements du Transporteur - Horizon 2001-2020	8
Fig	ure 2	Durée (minutes) d'interruption de service (T-SAIDI) et Coûts d'exploitation, de maintenance et d'administration plus les coûts des investissements en pérennité par la valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels (%)	
Fia	ure 3	Interventions sur les équipements d'appareillage principal.	



# 1 Démarche d'efficience du Transporteur

# 1.1 Contexte

- 1 Afin de lui permettre de répondre aux exigences de ses clients en matière de qualité et de
- 2 continuité du service, le Transporteur investit toujours des sommes importantes dans la
- 3 pérennité, le renforcement et le développement de son réseau de transport.
- 4 De façon à optimiser ses investissements ainsi que l'exploitation et la maintenance de ses
- 5 équipements dans un tel contexte, tout en maintenant à haut niveau la fiabilité de son
- 6 réseau, le Transporteur a mis en place une démarche d'efficience. Cette démarche englobe
- 7 l'ensemble des activités sous sa responsabilité et s'appuie sur les meilleures pratiques de
- 8 l'industrie.

15

16 17

18

19

20 21

22 23

24

25

26

27

- 9 Comme en témoignent les résultats des balisages présentés dans la pièce HQT-3,
- Document 3, la performance du Transporteur est en constante amélioration et se compare
- 11 avantageusement à celle des entreprises balisées malgré les impératifs propres au
- 12 Transporteur, tels la rigueur du climat, la faible densité de population et la complexité des
- 13 infrastructures liées à la très haute tension.

## 1.2 Démarche intégrée

- 14 Le Transporteur rappelle que sa démarche d'efficience comporte 2 axes :
  - Optimisation des investissements: Compte tenu du poids des investissements dans sa base de tarification et de celui de l'amortissement dans l'évolution de ses revenus requis, l'optimisation des investissements demeure l'axe central des mesures d'efficience privilégiées par le Transporteur, qui poursuivra ses efforts en 2011 et dans les années à venir. Le Transporteur souligne à ce titre qu'environ 75 % des composantes des revenus requis pour 2012 servant à l'établissement de ses tarifs provient du coût de ses investissements.
  - Optimisation des charges nettes d'exploitation: Le Transporteur poursuit ses efforts afin d'optimiser ses charges nettes d'exploitation, celles-ci représentant environ 25 % de ses revenus requis en 2012. Pour cet axe, le Transporteur s'est d'ailleurs fixé un objectif annuel de gain d'efficience équivalant à 1 % de ses charges nettes d'exploitation sous son contrôle de gestion pour les années 2008 à 2012.

# 1.3 Gains d'efficience sur l'horizon 2008 à 2012

- Dans sa décision D-2011-039, la Régie précise qu'elle comprend que le Transporteur doit
- 29 disposer d'une certaine flexibilité dans la gestion, l'organisation et la réalisation des gains
- 30 attendus des mesures d'efficience qui composent son portefeuille.



- 1 En conséquence, la Régie demande au Transporteur de déposer, lors de ses prochaines
- 2 demandes tarifaires, les gains anticipés, par chantier, pour l'année de base et l'année
- 3 témoin projetée si l'estimation de ceux-ci est disponible avant le dépôt du dossier.
- 4 Elle s'attend, néanmoins à ce que le Transporteur présente, dans son prochain dossier
- 5 tarifaire, la ventilation de gains d'efficience réalisés pour chacun des chantiers en cours pour
- 6 l'année 2010.
- 7 La Régie demande également au Transporteur de mettre à jour le suivi, sur une base
- 8 cumulative, des gains d'efficience obtenus par chantier chaque année depuis la mise en
- 9 place de la démarche d'efficience, en mettant en évidence la nature récurrente des gains, le
- 10 cas échéant.
- Dans les sections suivantes, le Transporteur donne suite aux demandes de la Régie.

# 2 Optimisation des investissements

- 12 Comme il l'a mentionné précédemment, le Transporteur évolue dans un contexte toujours
- 13 plus exigeant quant aux investissements à effectuer pour assurer la pérennité d'un parc
- 14 d'actifs vieillissant et pour renforcer et développer son réseau de transport afin de répondre
- 15 aux demandes et exigences de ses clients. Le Transporteur réalise ainsi un volume
- d'investissements en constante croissance. Cet accroissement d'activités se réalise tout en
- maintenant un fonctionnement fiable de son réseau actuel, en offrant la qualité de service
- 18 attendue, dans le respect des coûts.
- 19 Plusieurs pratiques gagnantes lui ont permis d'absorber l'importante charge de travail
- 20 additionnelle découlant de cette croissance d'investissements, tout en livrant des projets de
- 21 grande valeur, dans les coûts et les délais planifiés, avec une évolution contenue de ses
- 22 effectifs. Des pratiques importantes du Transporteur, notamment les projets d'efficience liés
- 23 à la planification intégrée, la télémaintenance (projet IMAGINE) et la réingénierie de la
- 24 chaîne d'approvisionnement, ont été présentées et suivies en détail dans les demandes
- 25 tarifaires précédentes du Transporteur.
- 26 Le Transporteur a poursuivi ses réflexions sur la façon d'améliorer son efficience aux
- 27 investissements et d'en faire la démonstration à la Régie dans le cadre de ses demandes
- 28 tarifaires. Le Transporteur a constaté que certaines pratiques dont les résultats se sont
- 29 avérés concluants, comme la planification intégrée des interventions en pérennité et en
- 30 croissance, font maintenant partie intégrante de ses façons de faire en matière de
- 31 planification.
- 32 L'analyse effectuée par le groupe de travail sur la gestion intégrée des investissements mis
- 33 sur pied par le Transporteur<sup>1</sup> a permis à ce dernier de vérifier l'efficacité des efforts

Original : 2011-08-01

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir R-3738-2010, HQT-13, Document 1, page 40.



TransÉnergie

- 1 consacrés qui ont été traduits en termes d'investissements évités. Le Transporteur a
- 2 d'ailleurs donné des exemples d'investissements évités grâce à la planification intégrée
- dans ses demandes tarifaires antérieures. À la suite de ses réflexions, le Transporteur en 3
- est venu à la conclusion que la planification intégrée fait maintenant partie intégrante de ses 4
- 5 façons de faire. De ce fait, il n'apparaît plus opportun, de l'avis du Transporteur, de suivre
- 6 les investissements évités.
- 7 Le Transporteur a également constaté que les pratiques ou projets d'efficience n'amènent
- 8 pas toujours des gains uniformes dans le temps et que dans le cas de plusieurs pratiques,
- les gains propres à chacune d'entre elles sont difficiles à capter. Ces constats militent en 9
- faveur d'une appréciation plus globale de l'efficience du Transporteur qui tient compte des 10
- défis liés à la gestion d'investissements à la hausse et qui est évaluée dans une perspective 11
- plus large en dégageant les tendances plutôt qu'en effectuant une évaluation ponctuelle des 12
- résultats. 13
- 14 Le Transporteur a également poursuivi sa réflexion sur son efficience dans ses échanges
- 15 avec d'autres entreprises d'électricité dans le cadre notamment de sa participation aux
- travaux du Committee On Performance Excellence (« COPE ») de l'Association canadienne 16
- de l'électricité (« ACÉ »)<sup>2</sup>. 17
- Cette réflexion l'amène à proposer à la Régie une analyse de son efficience avec une vision 18
- d'ensemble plus globale, basée notamment sur des indicateurs reconnus par le COPE, 19
- permettant une appréciation plus optimale de la performance et de l'efficience du 20
- 21 Transporteur.

24

25

27

- 22 Dans ce contexte de vision plus globale, le Transporteur propose d'aborder et de démontrer
- son efficience aux investissements en traitant des points suivants : 23
  - Évolution des investissements du Transporteur ;
    - Pratiques gagnantes du Transporteur ;
- 26 Analyse de la performance du Transporteur ;
  - Suivi proposé pour mesurer l'efficience du Transporteur aux investissements.
- 28 Par ailleurs, afin de répondre aux demandes de la Régie dans sa décision D-2011-039, le
- 29 Transporteur fournit à l'annexe 1 du présent document des détails sur les gains réalisés
- dans le cadre des projets d'efficience aux investissements spécifiques présentés dans le 30
- dossier R-3738-2010. 31
- Enfin, les conclusions tirées de l'application de la planification intégrée mentionnées 32
- précédemment répondent à la demande de la Régie de faire rapport sur l'état d'avancement 33
- 34 des travaux du groupe de travail sur la gestion intégrée des investissements.

Original: 2011-08-01 HQT-3. Document 1 Page 7 de 23

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir à ce chapitre la pièce HQT-3, Document 3.



4 5

6 7

8 9

10

11 12

13

14

15

16 17

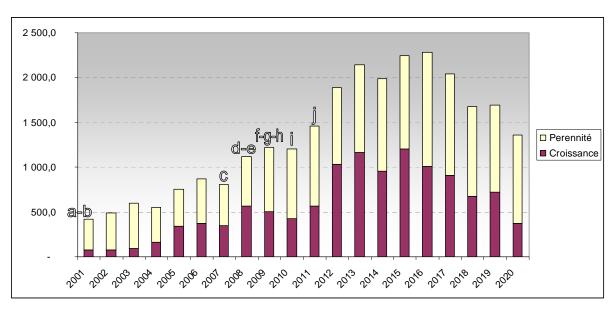
18

19

# 2.1 Évolution des investissements du Transporteur

La figure 1 suivante présente l'évolution des investissements réalisés par le Transporteur de l'année 2000 à l'année 2010 et prévus par la suite jusqu'en 2020.

Figure 1 Évolution des investissements du Transporteur - Horizon 2001-2020



Note: Les lettres dans la figure 1 correspondent aux pratiques gagnantes décrites à la section suivante.

On constate une hausse marquée des investissements réels et planifiés jusqu'en 2016. Les investissements prévus par la suite demeurent élevés, leur diminution s'expliquant essentiellement par le fait qu'après 2016, les investissements en croissance qui seront effectués à la demande des clients du Transporteur ne sont pas tous connus et ne font donc pas tous partie de la planification.

Dans le cadre de la gestion de ses investissements, le Transporteur doit par ailleurs composer avec un parc d'équipements vieillissants, des pressions sur les coûts, tant ceux du matériel utilisé dans les projets que les coûts de construction en raison principalement de l'inflation et de la hausse de la demande, ainsi que le vieillissement et le renouvellement de son personnel qui complexifient les activités et les processus associés à cette gestion.

Pour faire face aux défis liés à ces enjeux, le Transporteur s'est inspiré des meilleures pratiques en gestion de projets et de portefeuilles et des d'opportunités découlant de l'évolution technologique pour mettre en place les pistes d'efficience ou pratiques gagnantes présentées à la section suivante.



2.2 Pratiques gagnantes du Transporteur

- 1 Grâce à des efforts importants, le Transporteur a mis en place, dès le début des années
- 2 2000, des pistes d'efficience dont plusieurs sont reconnues comme étant des pratiques
- 3 gagnantes dans l'industrie.
- 4 Le Transporteur fait état ci-après des principales pratiques qu'il a implantées au fil des ans.
- 5 Afin de les situer dans le temps, le Transporteur a indiqué dans la figure 1 ci-dessus, selon
- 6 l'année d'implantation des pratiques, les lettres correspondant aux pratiques énumérées ci-
- 7 dessous.

20

- a) Mise en place de l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE)
- 9 b) Ateliers de remise à neuf
- 10 c) Stratégie de gestion de la pérennité des actifs
- 11 d) Télémaintenance (projet Imagine)
- e) Gestion des investissements par portefeuille
- 13 f) Ajustements organisationnels 2009 de la division Hydro-Québec TransÉnergie
- 14 g) Planification intégrée
- 15 h) Réingénierie de la chaîne d'approvisionnement
- i) Ouverture d'une deuxième école de monteurs au Québec
- j) Ajustements organisationnels 2011 de la division Hydro-Québec TransÉnergie
- 18 Ces meilleures pratiques lui ont permis d'atteindre trois dimensions d'efficience :
- Effectuer un choix judicieux des investissements ;
  - Assurer la sécurisation des ressources requises pour réaliser ses investissements ;
- Assurer une gestion efficiente des projets d'investissements.
- 22 Ces dimensions d'efficience sont décrites dans la section suivante.

# 2.3 Analyse de la performance du Transporteur

- 23 Le Transporteur présente tout d'abord un indicateur global permettant d'avoir une vision
- 24 d'ensemble de l'efficience du Transporteur et de la comparer à celle d'un ensemble
- 25 d'entreprises de services publics d'électricité. Il aborde ensuite successivement chacune
- 26 des dimensions d'efficience mentionnées ci-dessus en faisant ressortir les pratiques
- 27 gagnantes qui leur sont associées et en présentant des indicateurs permettant d'évaluer la
- 28 performance du Transporteur à certains égards.
- 29 Dans le cadre de travaux auxquels le Transporteur participe activement, le COPE de l'ACÉ
- 30 vise à identifier un indicateur global pouvant démontrer l'excellence des entreprises de



services publics d'électricité. Le comité a déjà établi qu'à son avis, analyser les coûts d'une entreprise sans prendre également en considération l'impact de ces coûts sur la qualité de service offerte, ne fournit pas une image complète de l'efficience de l'entreprise. En conséquence, le COPE cherche à implanter une mesure d'efficience combinant à la fois la performance relative au coût et celle relative à la fiabilité. En s'appuyant sur ce principe, le Transporteur présente à la figure 2 ci-dessous les résultats de l'indicateur proposé par le COPE combinant les résultats de deux indicateurs du COPE, soit :

- l'indicateur T-SAIDI du COPE relatif à la fiabilité de service mesurée par la durée moyenne d'interruption de service (minutes) liée au réseau de transport, cet indicateur étant documenté en détail à la pièce HQT-3, Document 3, section 2.2; et
- l'indicateur (%) relatif aux coûts par la valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels inclus dans le périmètre³, documenté en détail à la pièce HQT-3, Document 3, section 2.1. Les coûts présentés dans cet indicateur comprennent les coûts d'exploitation, de maintenance et d'administration plus les coûts des investissements en pérennité. Bien qu'il couvre tant les investissements que les charges, cet indicateur de coûts a été retenu parce qu'il permet d'avoir une vision globale de la performance. Il faut noter que les investissements ciblés sont ceux visant à assurer la pérennité des actifs. Les entreprises canadiennes de services publics d'électricité faisant généralement face à l'obligation d'investir pour suppléer au vieillissement de leur parc d'actifs, la comparaison entre elles est plus valable que celle qui serait établie en ajoutant les investissements en croissance, ces derniers pouvant varier considérablement d'une entreprise à l'autre. De plus, les coûts de cet indicateur sont normalisés par la valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels inclus dans le périmètre pour faciliter la comparaison des résultats des diverses entreprises de services publics d'électricité.

La figure 2 permet de comparer les résultats du Transporteur (« HQT ») à la moyenne des résultats d'un composite d'entreprises de services publics d'électricité (« Comp »), et ce, pour chacune des années de 2005 à 2009.

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir R-3669-2008 - Phase 1, HQT-3, Document 2, Section 2.2, pages 7 et 8.



3

5 6

7 8

9

10

11

12

13 14

15

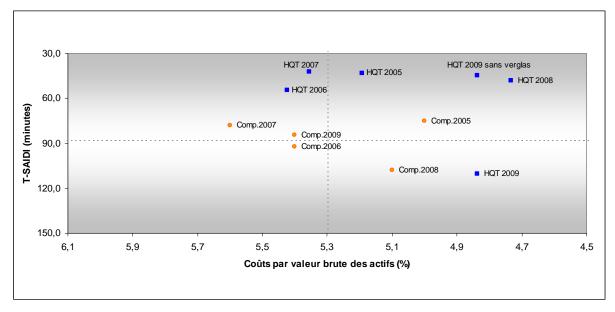
16

17

Figure 2

Durée (minutes) d'interruption de service (T-SAIDI) et

Coûts d'exploitation, de maintenance et d'administration plus les coûts des investissements en pérennité par la valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels (%)



Selon cette figure, les meilleures performances apparaissent au quadrant situé en haut à la droite de la figure, soit la zone des coûts par rapport à la valeur des actifs les moins élevés et de la plus petite durée d'interruption de service. Des résultats présentés, il appert que le Transporteur est généralement plus performant, ses résultats étant meilleurs que la moyenne des résultats des entreprises participantes. Cette performance s'est néanmoins détériorée en 2009 en raison d'un événement climatique majeur (verglas de décembre 2009) hors du contrôle du Transporteur. Malgré l'impact de cet événement sur ses résultats, le Transporteur est demeuré en 2009 plus performant que la moyenne des entreprises participantes. En excluant cet événement, le Transporteur se situe dans la zone du moindre coût et de la plus petite durée.

Le Transporteur est convaincu que cette bonne performance s'appuie, pour ses efforts d'efficience, sur les trois axes d'efficience suivants :

- Choix judicieux des investissements dont ceux en pérennité qui sont reflétés à la figure 2;
- Sécurisation des ressources requises pour réaliser les investissements notamment en pérennité; et
- Saine gestion des projets d'investissements notamment en pérennité.



# Choix judicieux des investissements

- 1 Pour être performant, il est primordial que le Transporteur s'assure de l'alignement
- 2 stratégique de ses investissements sur les enjeux et les risques liés au vieillissement du
- 3 réseau tout en bâtissant le réseau pour répondre aux besoins de ses clients.
- 4 Le Transporteur réalise donc des projets structurants au bon moment et aux meilleurs coûts.
- 5 comme la Régie peut d'ailleurs le constater dans le cadre des projets de 25 M\$ et plus
- 6 qu'elle autorise individuellement et de l'ensemble des projets de moins de 25 M\$ qu'elle
- 7 autorise par enveloppe.
- 8 Pour répondre aux besoins de maintien de la performance de son réseau vieillissant, le
- 9 Transporteur s'aligne sur sa stratégie de gestion de la pérennité des actifs (pratique
- 10 gagnante « c »), décrite et présentée à la Régie et aux intervenants dès 2007 dans le cadre
- de la demande de budget d'investissements pour les projets de moins de 25 M\$ (R-3641-
- 12 2007, à la pièce HQT-2, Document 1)<sup>4</sup>, qui lui permet de prioriser les projets en ciblant les
- 13 équipements les plus à risque et qui est pleinement intégrée à ses pratiques. Cette stratégie
- 14 a été implantée afin de faire face aux enjeux grandissants liés au vieillissement des actifs du
- réseau de transport d'électricité et au fait qu'un nombre important d'actifs atteindront la fin
- de leur vie utile en même temps.
- 17 Pour l'essentiel, le déploiement de cette stratégie permet au Transporteur de déterminer le
- 18 niveau optimal d'interventions à long terme pour être en mesure d'intervenir dès à présent
- 19 sur ses actifs et de lisser les interventions et leurs coûts dans le temps. La stratégie de
- 20 gestion de la pérennité intègre une analyse de risques qui permet de mieux cibler les actifs
- 21 présentant le plus de risques et partant, d'intervenir prioritairement sur ceux-ci. Elle permet
- 22 aussi de mieux répartir les investissements dans le temps pour tenir compte de la capacité
- 23 de réalisation et éviter les chocs que pourraient entraîner des hausses de coûts
- 24 additionnelles à celles dues à l'inflation. Cette stratégie est bonifiée par un certain nombre
- 25 de diagnostics locaux sur l'état d'équipements qui permettent d'identifier des équipements à
- 26 risque
- 27 Le Transporteur a mesuré le pourcentage d'équipements d'appareillage principal<sup>5</sup> à risque<sup>6</sup>
- 28 visés par les projets de pérennité. La figure 3 ci-dessous permet de visualiser les
- 29 pourcentages d'équipements d'appareillage principal à risque qui ont fait ou feront l'objet
- 30 d'interventions, de 2008 à 2011, en application de la stratégie de gestion de la pérennité des
- actifs ou à la suite d'un diagnostic d'état local. Ce pourcentage, qui était d'environ 65 % en
- 32 2008, devrait se situer autour de 80 % en 2011.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir également le dossier R-3670-2008, pièces HQT-1, Document 1.2 et HQT-2, Document 1.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'appareillage principal comprend les transformateurs, les disjoncteurs et les sectionneurs.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Équipements qui selon la grille d'analyse du risque représentent un risque élevé, fort et moyen.



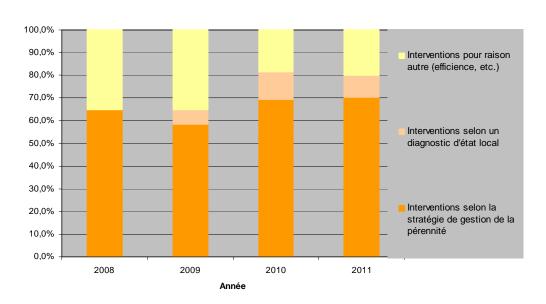


Figure 3 Interventions sur les équipements d'appareillage principal

- 1 Ainsi, la stratégie du Transporteur porte ses fruits et lui permet de viser les équipements à 2 risque et partant d'assurer la continuité du service et ce, à un niveau optimal d'investissements. 3
- De plus, son approche de planification intégrée (pratique gagnante «g») lui permet de 4 5 combiner les besoins de croissance à ceux de pérennité pour proposer des projets 6
  - optimaux. Cette approche a été décrite notamment dans les dossiers tarifaires R-3706-2009
- et R-3738-2010, à la pièce HQT-3, Document 1 de chacun de ces dossiers. 7
- 8 Comme il l'a mentionné précédemment, cette façon de planifier ses investissements fait
- maintenant partie intégrante de sa pratique. 9
- De plus, le Transporteur sait tirer profit des nouvelles technologies pour rendre son réseau 10
- et ses activités plus performants. Le projet relatif à la télémaintenance (projet IMAGINE, 11
- pratique gagnante « d »), qui a été décrit dans les dossiers tarifaires susmentionnés, est 12
- 13 l'exemple clé de l'utilisation des technologies pour réduire les coûts de projets par la
- 14 diminution des frais de mise en route. Le Transporteur fait état de l'avancement de cette
- pratique gagnante à l'annexe 1. 15
- Ainsi, l'ensemble des pratiques gagnantes mises en place par le Transporteur pour effectuer 16
- un choix judicieux des investissements, contribuent significativement à la bonne 17
- 18 performance du Transporteur, telle qu'elle est mesurée par l'indicateur global relatif aux
- coûts par rapport à la valeur de l'actif et à la durée d'interruption de service (voir figure 2 19
- 20 précédente).



# Sécurisation des ressources requises pour réaliser les investissements

- 1 Compte tenu du volume d'investissements avec lequel le Transporteur doit composer, cette
- dimension d'efficience est essentielle à la réalisation des 'investissements planifiés par le
- 3 Transporteur.
- 4 Le déploiement du modèle de gestion des investissements par portefeuille (pratique
- 5 gagnante « e ») permet au Transporteur d'avoir une vision globale et ainsi d'évaluer
- 6 l'ensemble des besoins et d'initier les actions requises afin de sécuriser les ressources
- 7 nécessaires, tant au plan matériel qu'au plan de la main-d'œuvre. En effet, en assurant la
- 8 disponibilité des ressources requises pour l'ensemble des projets d'investissements, le
- 9 Transporteur évite des retards coûteux durant les travaux ou des hausses de prix découlant,
- par exemple, d'un manque de saine compétition entre fournisseurs.
- 11 Le Transporteur souligne que plusieurs projets d'investissements ont été retardés en 2008 à
- cause de retards de livraison de matériel stratégique. Ces retards ont été analysés et le
- 13 Transporteur a conclu que sa stratégie d'acquisition du matériel projet par projet lui causait
- 14 préjudice dans un contexte mondial de surchauffe et qu'une stratégie d'acquisition par
- 15 portefeuille était requise, en utilisant dans la mesure du possible des conceptions
- 16 normalisées. En regroupant ses demandes d'achat, le Transporteur a pu sécuriser des
- 17 plages de production chez les manufacturiers, garantissant ainsi les délais de livraison du
- matériel, en plus de négocier des prix avantageux sur ce matériel.
- 19 Au plan du matériel stratégique, l'initiative principale du Transporteur est la réingénierie de
- 20 la chaîne d'approvisionnement (pratique «h»), décrite dans les demandes tarifaires
- antérieures du Transporteur (R-3706-2009 et R-3738-2010) à la pièce HQT-3, Document 1.
- 22 Cette réingénierie de l'approvisionnement couvre aussi les gels de spécifications décrits
- 23 dans la demande tarifaire 2011 (R-3738-2010) à la pièce HQT-3, Document 1, qui
- 24 contribuent aux économies d'échelle et à la qualité des équipements achetés (grâce à la
- 25 normalisation et l'homologation de ce matériel). Le Transporteur fait état de cette pratique
- 26 gagnante et des bénéfices qui en découlent à l'annexe 1
- 27 La pratique gagnante des ateliers spécialisés (pratique « b ») a été revue et recentrée, en
- lien avec la réingénierie de la chaîne d'approvisionnement, comme le Transporteur en a fait
- 29 état à l'annexe 1.
- 30 Sur le plan de la main d'œuvre interne et externe, de nombreuses initiatives pour en assurer
- 31 le renouvellement ont été réalisées par le Transporteur. Ainsi, après avoir constaté durant
- 32 les années 1990 la pénurie d'ingénieurs en énergie électrique qui risquait de se traduire en
- 33 un manque de personnel, Hydro-Québec a proposé une solution novatrice aux cinq grandes
- universités du Québec soit la création de l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE)
- 35 (pratique « a »). Cette initiative tout à fait exceptionnelle a permis au Transporteur dans les

- 1 quinze années suivant sa mise en place de recruter près de 400 ingénieurs qualifiés pour
- 2 suppléer aux importants départs à la retraite.
- 3 En outre, une deuxième école de monteurs au Québec (pratique « i ») ouverte à la
- 4 demande d'Hydro-Québec a permis d'augmenter la relève dans ce corps de métier qui se
- 5 faisait rare dans un contexte de croissance des besoins tant chez le Transporteur que chez
- 6 le Distributeur et les firmes de construction québécoises. Les premiers monteurs formés
- 7 dans cette école seront diplômés en 2011.

# Saine gestion des projets d'investissements

- 8 L'accroissement du volume des projets ainsi que leur diversité et leur complexité pourraient
- 9 engendrer des écarts, tant au niveau des contenus des projets, que des coûts et des délais,
- 10 qui sont évités grâce à une gestion efficiente des projets d'investissements.
- 11 Le Transporteur rappelle qu'il justifie les contenus de ses projets de 25 M\$ et plus, ceux-ci
- 12 étant approuvés par la Régie. Il fait état du suivi des postes en dépassement dans ses
- demandes tarifaires (pièce HQT-9, Document 1.1). Le suivi de l'application de la stratégie
- 14 de gestion de la pérennité, présentée à la pièce HQT-1, Document 1 de ses demandes
- d'autorisation des budgets des investissements pour les projets de moins de 25 M\$, font un
- 16 état global du respect des contenus des projets du Transporteur.
- 17 Les coûts des projets sont également bien planifiés et suivis attentivement, le Transporteur
- 18 s'assurant de respecter le plus précisément possible les prévisions budgétaires et ce, dans
- 19 le contexte très exigeant d'un volume toujours croissant des projets. Le Transporteur
- 20 rappelle que, dans son rapport annuel à la Régie, il fait le suivi des coûts des projets de
- 21 25 M\$ et plus ciblés par la Régie.
- 22 Ensuite, pour mieux suivre les projets prévus, tant individuellement que dans leur ensemble,
- 23 le Transporteur a implanté en 2008 la gestion des investissements par portefeuille (pratique
- 24 «e ») mentionnée précédemment.qui a donné lieu à l'amélioration de l'acuité des prévisions
- 25 du Transporteur. La vision d'ensemble apportée par cette pratique a contribué à
- 26 l'amélioration de la performance du Transporteur. Le Transporteur souligne qu'il présente,
- 27 dans ses demandes tarifaires<sup>7</sup>, les mises en exploitation projetées ainsi que les écarts entre
- 28 les mises en exploitation projetées et réelles permettant à la Régie d'assurer un suivi. La
- 29 Régie a d'ailleurs constaté dans sa décision D-2011-039<sup>8</sup> (page 66) une amélioration dans
- 30 la fiabilité des projections du Transporteur quant aux mises en exploitation.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Voir R-3738-2010, pièce HQT-7, Document 1, section 6.1

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Dossier R-3738-2010

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Sous réserve des données historiques 2010



- 1 En 2009, le Transporteur a ajusté sa structure organisationnelle pour bien encadrer
- 2 l'accroissement d'activités en investissements, en se dotant d'équipes clairement dédiées à
- 3 la planification, à la réalisation et au suivi de projets (pratique « f »).
- 4 Finalement, pour favoriser, entre autres, la mise en œuvre de l'ensemble des diverses
- 5 pratiques gagnantes aux investissements, le Transporteur a poursuivi l'évolution de son
- 6 organisation en l'ajustant en 2011 pour l'axer encore plus sur l'approche de planification dite
- 7 top down (approche descendante en matière de gestion) tant pour ses investissements que
- 8 pour sa maintenance (pratique « j »).

# 2.4 Suivi proposé pour mesurer l'efficience du Transporteur aux investissements

- 9 .L'ensemble des pratiques gagnantes décrites précédemment contribue à l'efficience du
- 10 Transporteur.

17

18

19 20

21 22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

- 11 Le Transporteur estime que la Régie devrait évaluer son efficience et sa performance dans
- 12 son ensemble et ce, par l'examen des résultats du Transporteur quant aux coûts et à la
- 13 fiabilité comparés aux résultats d'un groupe d'entreprises de services publics d'électricité,
- tels qu'ils sont illustrés à la figure 2 présentée précédemment.
- La Régie pourrait ajouter, à cette évaluation d'ensemble, le suivi des aspects suivants liés
- 16 aux dimensions d'efficience décrites précédemment
  - En ce qui a trait à la dimension d'efficience consistant à effectuer un choix judicieux des investissements à réaliser, la Régie pourrait suivre les résultats de l'indicateur relatif au pourcentage d'interventions effectuées sur les équipements d'appareillage principal à risque (figure 3).
  - En ce qui a trait à la dimension d'efficience consistant à sécuriser les ressources requises, la Régie pourrait suivre l'évolution de pratiques gagnantes importantes du Transporteur, comme par exemple la réingénierie de la chaîne d'approvisionnement, en les évaluant sur un horizon plus large en dégageant les tendances plutôt qu'en effectuant une évaluation ponctuelle des résultats.
  - En ce qui a trait à la dimension portant sur l'efficience en gestion des projets d'investissements, la Régie pourrait, comme elle le fait d'ailleurs déjà, suivre l'efficience du Transporteur dans le cadre de ses demandes d'autorisation des projets de 25 M\$ et plus, ses demandes tarifaires, ses demandes de budgets d'investissements pour les projets de moins de 25 M\$ et ses rapports annuels à la Régie.

#### 3 Optimisation des charges nettes d'exploitation (CNE)

- 32 Dans sa décision D-2011-039 concernant la demande tarifaire du Transporteur
- 33 (R-3738-2010), la Régie comprend que le Transporteur doit disposer d'une certaine
- 34 flexibilité dans la gestion, l'organisation et la réalisation des gains attendus des mesures

- 1 d'efficience qui composent son portefeuille. La Régie rappelle également que, dans sa
- décision D-2010-032, elle avait maintenu l'objectif de gains d'efficience du Transporteur à
- 1 % des CNE dont la gestion est sous son contrôle et a souligné le caractère récurrent et
- 4 cumulatif des gains avec les nouveaux projets en cours d'implantation.
- 5 Dans sa décision D-2011-039, la Régie souligne par ailleurs qu'elle est d'avis qu'aucun
- 6 changement significatif n'a été observé dans la structure de coût du Transporteur au cours
- 7 de la dernière année et que les besoins croissants en immobilisations pourraient accentuer
- 8 l'importance relative des investissements par rapport aux CNE dans les revenus requis du
- 9 Transporteur.
- Dans ce contexte, la Régie a maintenu à 1 % l'objectif global de gains d'efficience nets
- 11 récurrents sur les CNE du Transporteur pour l'année témoin 2011.
- Le tableau 1 fait état des gains réalisés et prévus sur l'horizon 2008 à 2012, par domaine
- d'optimisation des charges nettes d'exploitation.

Tableau 1
Gains d'efficience par domaine d'optimisation des CNE

DOMAINES D'OPTIMISATION	Gains réalisés 2008 (M\$)	Gains réalisés 2009 (M\$)	Gains réalisés 2010 (M\$)	Gains prévus 2011 (M\$)	Gains prévus 2012 (M\$)
Maintenance	0,6	3,3	4,8	5,2	
Exploitation	2,4	0,8	1,0	1,6	
Activités de soutien et autres mesures de gestion	2,8	1,9	5,0	9,6	
Gains d'efficience aux charges, pour mesures en cours dans l'année visée dont : Efficience paramétrique (1%) Efficience additionnelle 2010-2011	<b>5,8</b> 5,8	<b>6,0</b> 6,0	<b>10,8</b> 6,3 <i>4</i> ,5	6,4	<b>6,6</b> <i>6,6</i>
Récurrence des mesures réalisées aux charges antérieurement à l'année visée dont : Récurrence sur efficience paramétrique (1%) Récurrence sur efficience additionnelle 2010-2011		<b>5,4</b> 5,4	<b>11,4</b> 11,4	<i>,</i>	<b>38,6</b> 24,1 14,5
Gains d'efficience aux charges, incluant récurrence des mesures antérieures	5,8	11,4	22,2	38,6	45,2

# 3.1 Gains réalisés en 2010 et prévus pour 2011

- Le Transporteur souligne que les gains d'efficience réalisés aux charges en 2010 ont atteint
- globalement un montant de 10,8 M\$, soit 4,5 M\$ de plus que la cible originale de 6,3 M\$
- établie à 1% des CNE sous son contrôle de gestion. Pour 2011, le Transporteur prévoit
- 17 réaliser des gains de l'ordre de 16,4 M\$, soit 10 M\$ de plus que la cible originale de 6,4 M\$
- présentée dans la demande tarifaire 2011 (R-3738-2010).
- 19 Dans un souci constant d'améliorer sa performance financière envers ses clients, le
- 20 Transporteur prévoit ainsi réaliser d'importantes économies liées à la mise en place de



- 1 gestes structurants d'efficience pour l'année 2011. Les récents ajustements
- 2 organisationnels apportés par le Transporteur en juin 2011 s'inscrivent d'ailleurs dans cette
- 3 perspective et visent à lui permettre de satisfaire, dans les délais et au moindre coût, les
- 4 attentes de sa clientèle.
- 5 Par exemple, l'optimisation des activités de maintenance et d'exploitation, en intégrant et en
- 6 uniformisant les diverses activités d'expertise technique et opérationnelles, devraient lui
- 7 permettre de générer des gains d'efficience additionnels pour les années à venir. Dans le
- 8 cadre de l'examen de ses processus et méthodes de travail, le Transporteur considère
- 9 également l'opportunité qu'offre d'importants départs à la retraite de ses employés afin
- d'optimiser ses façons de faire et de générer une efficience accrue.
- 11 Le Transporteur souligne que cet objectif révisé de diminution de ses charges pour 2011 a
- 12 déjà été déployé à l'ensemble des cadres de direction de la division aux fins de leur
- rémunération variable. À cet effet, les budgets des différentes unités reflètent déjà cette
- optimisation des charges nettes d'exploitation sous le contrôle de gestion du Transporteur.
- 15 Les gains d'efficience réalisés en 2010 et prévus pour 2011 couvrent ainsi les trois
- 16 domaines suivants:

#### Maintenance

- 17 Le Transporteur rappelle qu'il a amorcé en 2009 une évolution de sa stratégie de
- maintenance, en introduisant un modèle de risque permettant de faire des choix d'actions
- de maintenance. L'introduction de cette nouvelle approche de la maintenance axée sur le
- 20 risque a conduit à une révision des encadrements en maintenance systématique afin d'en
- 21 optimiser le contenu et la fréquence. Le nouveau mode de gestion a également été intégré à
- 22 la planification et à l'évolution des systèmes de technologie de l'information en lien avec ces
- 23 activités.
- 24 Cette stratégie a permis au Transporteur de réaliser des gains d'efficience récurrents de
- l'ordre de 4,8 M\$ en 2010 et des gains de 5,2 M\$ sont prévus pour 2011.

# **Exploitation**

- Depuis 2007, le Transporteur a mis en place diverses mesures lui permettant d'optimiser
- 27 l'organisation du travail ainsi que les coûts associés à ses activités d'exploitation du réseau.
- 28 L'ensemble de ces mesures sont maintenant intégrées dans un Plan d'évolution de
- 29 l'exploitation, lequel est décrit plus amplement dans le dossier R-3738-2010, à la pièce
- 30 HQT-3, Document 1. Une revue des programmes de formation a par ailleurs permis de
- 31 limiter les coûts de surtemps et les frais de déplacement.



- 1 Ces mesures d'optimisation lui ont permis de réaliser des gains d'efficience récurrents de
- 2 l'ordre de 1,0 M\$ en 2010 et des gains de 1,6 M\$ sont prévus pour 2011.
- 3 Les principaux défis du Transporteur dans ce domaine pour 2012 et les années à venir
- 4 demeurent l'optimisation du processus de renouvellement de la main-d'œuvre à la suite de
- 5 nombreux départs à la retraite, la formation et le développement de la relève, ainsi que la
- 6 poursuite de l'intégration des nouveaux processus et le contrôle des coûts.

#### Activités de soutien

- 7 Le transfert d'activités vers ses fournisseurs internes réalisé en 2009 a permis au
- 8 Transporteur de se concentrer sur ses activités de base et de bénéficier d'économies
- 9 d'échelle par la suite. De plus, divers ajustements organisationnels réalisés au cours des
- 10 dernières années, incluant notamment le regroupement des activités de planification des
- 11 actifs et d'expertise technique, ont permis l'élimination de certains coûts structurels. Par
- 12 ailleurs, un suivi serré des coûts de main d'oeuvre et de services professionnels a aussi
- 13 contribué de façon importante aux efforts d'efficience.
- Le Transporteur poursuit ses efforts d'efficience en révisant son organisation, ses processus
- et ses méthodes de travail, tout en considérant l'opportunité qu'offrent d'importants départs
- 16 à la retraite de ses employés.
- 17 Ces mesures d'optimisation des activités de soutien ont permis au Transporteur de réaliser
- des gains d'efficience récurrents de l'ordre de 5,0 M\$ en 2010 et des gains de 9,6 M\$ sont
- 19 prévus pour 2011.

# 3.2 Gains prévus pour 2012

- 20 Pour 2012, le Transporteur n'entrevoit pas de modifications significatives de sa structure de
- 21 coûts. Dans ce contexte, le Transporteur considère qu'il est justifié et raisonnable de
- reconduire pour 2012 l'objectif global de gains d'efficience de 1% de ses CNE sous son
- 23 contrôle de gestion et prévoit ainsi réaliser des gains d'efficience de l'ordre de 6,6 M\$.

#### 4 Conclusion

- 24 Depuis 2007, les efforts du Transporteur en lien avec sa démarche d'efficience continuent à
- 25 générer des gains tangibles en grande partie sur une base récurrente et donc, incorporés de
- 26 façon intrinsèque (« Built-in ») dans la structure de coûts associée à ses demandes
- 27 tarifaires.
- 28 La démarche choisie par le Transporteur contribue à créer un environnement propice à la
- 29 mobilisation de ses ressources et donne l'opportunité au Transporteur de pouvoir relever le
- 30 défi d'atteindre, par des initiatives de gestion innovatrices, des résultats plus favorables que
- 31 l'approche paramétrique préconisée par la Régie et cela, en maintenant son réseau à un





1 haut niveau de fiabilité et de sécurité et en respectant les exigences en vigueur en lien avec

2 sa mission.



# Annexe 1 Détails sur les gains réalisés dans le cadre des projets d'efficience aux investissements spécifiques

# Réingénierie de la chaîne d'approvisionnement

- 1 Le projet de réingénierie de la chaîne d'approvisionnement a été mis sur pied afin de
- 2 garantir la sécurité d'approvisionnement des appareils stratégiques, au meilleur prix et avec
- 3 des délais de livraison garantis par les fournisseurs. Ce projet d'efficience a été approuvé
- 4 par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec et la Régie en a reconnu le bien-fondé (voir
- 5 le paragraphe 279 de la décision D-2011-039). Le projet vise les aspects suivants :
- 6 <u>Planification des besoins en appareils stratégiques</u> : déterminer sur cinq ans les besoins en
- 7 pour chaque catégorie d'appareils stratégiques.
- 8 <u>Normalisation</u>: réduire les catégories des appareils stratégiques et introduire des gels de
- 9 spécifications pour une période de 5 ans, couvrant les appareils stratégiques des postes
- 10 (transformateurs de puissance, inductances shunt, disjoncteurs, transformateurs de tension,
- 11 transformateurs de courant, sectionneurs, parafoudres, batteries de condensateurs), des
- 12 lignes (structures, conducteurs, isolateurs, accessoires, câbles et accessoires des lignes
- 13 souterraines) et des automatismes de commande. La réduction des catégories des
- 14 appareils stratégiques et les gels de spécifications, pour les catégories de matériel
- 15 stratégique indiquées ci-haut, seront en grande partie complétés à la fin de 2011.
- 16 <u>Entente-cadres avec les fournisseurs</u> : négocier des ententes-cadres avec au moins deux
- 17 fournisseurs pour chaque catégorie de matériel stratégique, afin de sécuriser
- 18 l'approvisionnement, garantir les délais de livraison, réduire les coûts et obtenir une plus
- 19 grande diversité technologique sur le réseau de transport. Cette démarche inclut la
- 20 négociation de prix pour une période de 3 à 5 ans, sur la base des gels de spécifications du
- 21 Transporteur.

23

24

- 22 Les bénéfices liés à cette pratique gagnante pour 2011 sont les suivants :
  - 9,0 M\$ étant donné la réduction des prix des transformateurs de puissance, et
    - 0,9 M\$ étant donné la réduction des prix des disjoncteurs 330 kV et 735 kV.

# Mise en place d'ateliers de remise à neuf

- Ce projet d'efficience est désormais intégré à la pratique gagnante relative à la réingénierie
- de la chaîne d'approvisionnement qui vise l'ensemble du matériel stratégique des postes
- 27 (incluant les équipements remise à neuf) et tous les fournisseurs du Transporteur (incluant
- 28 le fournisseur interne du Transporteur, les ateliers de remise à neuf). Le Transporteur a
- 29 ainsi revu et recentré sa planification des volumes des équipements remis à neuf par les



ateliers, compte tenu de divers enjeux décrits dans la demande tarifaire 2011 (dossier R-3738-2010, pièce HQT-3, Document 1, pages 20 à 22), soit les suivants :

- les enjeux techniques reliés aux disjoncteurs 12 kV, 330 kV et 735 kV;
- les enjeux reliés à la réingénierie de la chaîne d'approvisionnement, notamment : la réduction des prix des fournisseurs pour les disjoncteurs 330 et 735 kV neufs,
   l'orientation de normalisation des équipements stratégiques dans le réseau de transport;
- le besoin par le Transporteur d'utiliser les ressources des ateliers pour les projets de pérennité et de croissance et des investissements à venir.

## Projet de télémaintenance (IMAGINE)

- 10 Le projet IMAGINE (implantation de la maintenance automatisée et gestion de l'information
- 11 numérique des équipements) en cours de déploiement par le Transporteur vise à accroître
- 12 l'efficience des opérations et de la gestion des équipements du réseau de transport.
- 13 En 2011, les deux centres de télémaintenance sont en exploitation et assurent la
- 14 télésurveillance de plusieurs transformateurs stratégiques et équipements de commande et
- de protection dans plus de 60 installations. Les principales étapes qui seront franchies cette
- 16 année sont :

17

- la mise en place d'une infrastructure technologique sécurisée;
- le raccordement de près de 100 transformateurs stratégiques ;
- le raccordement de 45 nouvelles installations.
- Les gains d'efficience réalisés aux investissements pour 2010, engendrés par une réduction
- 21 du temps de mise en route des équipements, se sont limités à 300 K\$. Des délais dans le
- 22 développement des outils informatiques dans un environnement sécurisé ainsi que la
- 23 difficulté associée à l'implantation de nouvelles méthodes de travail uniformes ont limité la
- 24 capacité de réaliser les gains prévus initialement (de l'ordre de 1,6 M\$).
- 25 En 2011, les gains prévus associés aux mise en route sont de l'ordre de 1,2 M\$, soit 2 M\$
- de moins que la prévision initiale pour les mêmes raisons énoncées ci-haut pour 2010.
- 27 Toutefois, le plan de surveillance des transformateurs a permis d'éviter de façon pro active
- 28 le bris d'un transformateur stratégique de 550 MVA au poste Chénier, qui aurait pu
- 29 engendrer des coûts de l'ordre de 2 M\$.
- 30 En 2012, outre le fait que le raccordement des transformateurs stratégiques et des postes
- 31 se poursuivra, le Transporteur continuera à développer et à mettre en place les bases d'un
- 32 système expert. La stabilité des produits informatiques associée à une meilleure





1 compréhension des processus de mise en route devrait permettre au Transporteur de

2 réaliser des gains d'efficience additionnels de l'ordre de 3,8 M\$.